

## **DECISIONS**

### **28<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ICSU** **18-21 octobre 2005** **Suzhou (Chine)**

#### **1. Discours de bienvenue et ouverture de l'Assemblée Générale**

Brèves allocutions d'ouverture de :

Jane Lubchenco, Présidente de l'ICSU  
Chen Zhili, Conseiller d'Etat  
Zhou Guangzhao, Président de la CAST (Association chinoise des sciences et technologies)

Elles ont été suivies de quelques remarques des représentants des principaux partenaires de l'ICSU suivants :

UNESCO	Ramasamy Jayakumar
TWAS	Mohamed Hassan
IAC	Lu Yongxiang
IAP	Chen Zhu
IFS	Michael Ståhl
OMM	Yu Rucong

Jane Lubchenco, la Présidente de l'ICSU, a prononcé ensuite le discours d'ouverture. Elle a insisté sur le développement des sciences au profit de la société et sur le rôle de l'ICSU dans ce cadre. Elle a présenté les trois principaux domaines d'activité de l'ICSU, tels qu'ils sont décrits dans le nouveau Plan Stratégique : planification et coordination de la recherche internationale, la science au service de la politique et l'universalité de la science. Elle a évoqué l'importance d'intégrer pleinement les pays en développement dans la science internationale et souligné le rôle des Bureaux Régionaux de l'ICSU à cet égard. La nécessité urgente pour les scientifiques de collaborer avec les décideurs politiques et les autres acteurs de la société, ainsi que les difficultés du travail scientifique interdisciplinaire ont été mises en évidence. Le rôle de l'ICSU et de ses partenaires dans les sciences internationales a été qualifié de décisif à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le texte intégral du discours de la Présidente est disponible à [http://www.icsu.org/9\\_latestnews](http://www.icsu.org/9_latestnews).

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour avait été distribué le 9 juillet 2004 aux Membres, dont les remarques ont été ajoutées à la version finale.

### **Décision :**

2.1 Approbation de l'ordre du jour.

## 3. Nomination des Membres du Comité des Résolutions et des Scrutateurs

Sur recommandation du Bureau, l'Assemblée a nommé les Membres du Comité des Résolutions et trois Scrutateurs.

### **Décision :**

3.1 Nomination des personnes suivantes :

#### Comité des Résolutions

Stephen Thompson (Président, Nouvelle-Zélande)

Joseph Malo (Kenya)

Ann Sefton (IUPS)

Piet Steyn (IUPAC)

#### Scrutateurs

Ronald Abler (UGI)

Heide Hackmann (Pays-Bas)

Patricio Sande (Mozambique)

## 4. Compte rendu de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale et rapport de la Secrétaire-générale

Le projet de compte rendu de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale a été adressé aux Membres le 31 janvier 2003, avant d'être publié sur le site Internet de l'ICSU. Le Bureau était chargé des actions à mener ensuite, présentées en détail dans le rapport de la Secrétaire-générale.

L'exposé d'Ana María Cetto, la Secrétaire-générale, s'est principalement attaché à la dotation en personnel du Secrétariat, à la nouvelle image de l'ICSU, aux publications produites aux cours de ces trois dernières années, au nouveau site Internet et au 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'ICSU en 2006. Elle a également fait le point sur les négociations en cours avec la France en ce qui concerne le Secrétariat, précisant que celui-ci déménagerait probablement pour de nouveaux locaux parisiens et percevrait du gouvernement français une subvention annuelle substantielle.

### **Décision :**

4.1 Prendre note du rapport de la Secrétaire-générale et des actions entreprises consécutivement aux Résolutions de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

## 5. Une stratégie pour l'ICSU

La 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale de 2002 avait abordé les initiatives stratégiques urgentes. Les Membres avaient demandé à cette occasion au Bureau de définir les nouvelles initiatives intéressant l'ensemble de l'ICSU et largement soutenues par celui-ci, en insistant plus particulièrement sur les domaines importants pour la société. Le Bureau devait en rendre compte lors de la 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale. Il a chargé le Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques de rédiger un projet de Plan Stratégique pour 2006-2011.

Le Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques a effectué trois Evaluations des domaines prioritaires : un sur l'environnement et ses relations avec le développement durable, une sur les données et les informations scientifiques et un sur le renforcement des capacités. Ces Evaluations ont donné lieu à une consultation des Membres de l'ICSU et à la soumission de projets de rapports. Le Bureau et le Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques ont tous deux ordonné qu'un certain nombre d'études supplémentaires (dont la liste figure dans le Plan Stratégique) soient effectuées. Au vu de cet examen approfondi et de cette planification très détaillée, un projet de Plan Stratégique a été rédigé par le Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques, puis distribué afin d'être diffusé en janvier 2005. Les remarques formulées par les Membres et les principaux partenaires ont été prises en compte par le Comité et le Bureau. Le Plan Stratégique définitif était disponible en août.

La 27<sup>ème</sup> AG a préparé le terrain aux activités liées à la rédaction du Plan Stratégique et à celles nécessitant une action immédiate. Toutes ces activités (planification, examen et démarrage de nouvelles initiatives) ont été rassemblées dans le Plan Stratégique pour les six années à venir. Ainsi, avant la 28<sup>ème</sup> AG, le Bureau Régional pour l'Afrique a été créé, la publication du Cadre de l'Année polaire internationale a suscité un réel engouement et l'ICSU participait déjà activement à la Commission de l'ONU sur le développement durable. Mais la prépondérance, lors de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale, des activités menées ces trois dernières années ne s'est pas nécessairement retrouvée dans le Plan Stratégique. Quelques-unes des principales activités ont été rappelées :

- En 2003, l'ICSU a largement contribué au Sommet mondial sur la société de l'information.
- L'ICSU a publié un rapport intitulé « Gènes nouveaux, alimentation et agriculture : découvertes scientifiques et débats de société » (L'ICSU 2003).
- En 2004, des déclarations sur l'universalité, la science fondamentale et les risques naturels ont été publiées afin d'alimenter le débat politique.
- En 2005, un colloque a été organisé en partenariat avec l'UNESCO et la TWAS dans le prolongement de la Conférence mondiale sur la science.

Ces activités se sont ajoutées aux Evaluations des domaines prioritaires. Des rapports prévisionnels et d'examen stratégique ont également été rédigés et publiés pendant cette période. Des efforts considérables ont été consacrés à l'amélioration de la communication, afin que l'ensemble de l'ICSU soient consulté et informé sur toutes ces activités.

Thomas Rosswall, le Directeur Exécutif, a présenté à la 28<sup>ème</sup> AG le processus du Plan Stratégique pour 2006-2011.

**Décision :**

- 5.1 Prendre note des activités depuis la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale et notamment la préparation du Plan Stratégique de l'ICSU de 2002 à 2005.

## **6. Rapports du Forum des Unions Scientifiques et du Forum des Membres Nationaux**

Deux membres du Bureau ont brièvement présenté le compte rendu du Forum des Unions Scientifiques (Michel Denis) et de celui des Membres Nationaux (Hernan Chaimovich).

**Décisions :**

- 6.1 Prendre note du rapport du Forum des Unions Scientifiques et de celui des Membres Nationaux et les prendre en compte lors de la discussion sur le Plan Stratégique de l'ICSU.

## **7. Année polaire internationale**

Les régions polaires constituent un excellent baromètre pour mesurer les changements environnementaux et offrent un bon aperçu de la santé de notre planète dans sa globalité. En 2003, le Bureau de l'ICSU a répondu à une forte demande de la communauté scientifique en créant le Groupe international de planification de l'Année polaire internationale 2007-2008. Le Bureau a ce faisant souligné le caractère bipolaire, pluridisciplinaire et international de l'événement. En novembre 2004, le Document cadre de l'Année polaire internationale, rédigé en consultation étroite avec la communauté scientifique, a été approuvé par le Bureau.

En 2004, le Congrès de l'OMM (Organisation météorologique mondiale) a également accepté de soutenir l'événement. Après une discussion avec l'ICSU, il a été décidé que les deux organisations prépareraient conjointement l'Année polaire internationale et que le Document cadre de l'ICSU servirait de base aux activités futures de planification et de coordination. Une Commission paritaire a été créée pour superviser ce projet.

Ian Allison, son Co-Président, a présenté le programme.

**Décision :**

- 7.1 Déclarer que l'Année polaire internationale 2007-2008 sera organisée en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale.

## **Science et développement durable**

Quatre exposés ont été consacrés aux activités récentes de l'ICSU, proposant des perspectives dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

### **8. Environnement et développement durable**

La première évaluation complète effectuée par l'ICSU dans le cadre de ses activités sur l'environnement et le développement durable figure parmi les trois Evaluations des domaines prioritaires demandées par les Membres lors de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale. Le rapport du Panel d'évaluation comportait des recommandations précises aux Organes Interdisciplinaires et aux Initiatives Conjointes de l'ICSU concernés, ainsi que des conseils à l'ICSU en général pour l'avenir. Il soulignait la nécessité de relier recherche scientifique, évaluations du suivi et mise en œuvre de mesures. L'ICSU a joué un rôle important dans chacun de ces trois domaines et un certain nombre de recommandations visant à renforcer ce rôle ont été énoncées. La nécessité de favoriser l'implication des sciences sociale, de la santé et de l'ingénierie a été notamment soulignée.

La recherche environnementale de l'ICSU se fonde sur quatre programmes se consacrant aux changements mondiaux : DIVERSITAS, IGBP, IHDP et WCRP. L'IHDP (Programme international sur les dimensions humaines du changement mondial) a été revu en 2005 et il a été proposé que les trois autres programmes soient également réexaminés au cours de ces six prochaines années, afin de vérifier s'ils sont toujours valables et satisfaisants.

Le Bureau, après consultation des Unions Scientifiques concernées, a approuvé la recommandation de l'Evaluation des domaines prioritaires précisant que la FAGS et le SCL/ILP ne soient plus des Organes Interdisciplinaires de l'ICSU et que les fonctions de ces deux organes soient désormais assumées par les Unions Scientifiques concernées. Le Bureau a également conseillé le démantèlement du Comité Consultatif sur l'Environnement et le transfert de ses fonctions au Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques.

Le rapport de l'Evaluation des domaines prioritaires reprochait aux systèmes d'observation mondiaux actuels de ne pas répondre de manière satisfaisante aux besoins des communautés scientifiques. C'est la raison pour laquelle l'ICSU a joué un rôle institutionnel actif dans la planification du Système de systèmes mondiaux d'observation de la terre, pour lequel un plan de mise en œuvre a été déterminé d'un commun accord lors du 3<sup>ème</sup> Sommet ministériel sur l'observation de la terre, en février 2005.

Le lien entre environnement et santé est l'un des nouveaux sujets urgents identifié par l'Evaluation des domaines prioritaires. A cet égard, l'IUBS avait déjà décidé lors de l'Assemblée Générale de 2002 de planifier un nouveau programme intitulé « Santé et bien-être ». La planification a été effectuée par dix-huit Unions Scientifiques et l'IUNS a pris la tête du projet. L'ICSU a accordé 50 000 dollars US au projet pour 2006. Les Unions Scientifiques se sont rencontrées juste avant la présente Assemblée Générale afin de poursuivre leur initiative. Ce projet transversal des Unions s'ajoute à un autre projet, intitulé Changements mondiaux et santé humaine, prévu par le Partenariat des sciences du système terrestre (ESSP).

Uri Shamir, Membre du Panel de l'Evaluation des domaines prioritaires, a présenté les conclusions du Panel et son point de vue sur l'avenir de l'ICSU.

L'avenir de la Fédération des services d'analyse des données astronomiques et géophysiques a été discuté (FAGS). Les Unions Géologiques ont proposé qu'elle reste un Organe Interdisciplinaire de l'ICSU pendant encore trois ans, proposition approuvée par tous les Membres.

**Décisions :**

- 8.1 Prendre note du fait que la collaboration dans le domaine de la recherche au sein de l'ICSU et avec les autres organisations sur les questions d'environnement doit être renforcée, afin d'y intégrer les sciences sociales, la santé et l'ingénierie.
- 8.2 Prendre note du projet du Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques de réexaminer chacun des Programmes de recherche sur le changement mondial sur la période 2006-2011.
- 8.3 Prolonger de trois ans le soutien de l'ICSU à la FAGS, période au cours de laquelle celle-ci continuera de coordonner les services d'analyse des données astronomiques et géophysiques, tandis que l'ICSU étudie l'intégration de cette fonction dans ses activités de données et d'information.
- 8.4 Retirer le soutien de l'ICSU au SCL/ILP et conseiller un transfert de responsabilité vers l'IUGG et l'IUGS.
- 8.5 Démanteler officiellement le Comité Consultatif sur l'Environnement, le Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques reprenant à son compte les fonctions de conseil de ce comité.
- 8.6 S'engager dans le développement du Système des systèmes d'observation mondiale de la terre en tant que processus global d'un intérêt considérable pour l'observation mondiale en général et pour les trois systèmes mondiaux d'observation soutenus par l'ICSU (GCOS, GOOS et GTOS) en particulier.
- 8.7 Planifier un nouveau programme sur la santé humaine, fondé sur les premiers travaux de plusieurs Unions Scientifiques et Organes Interdisciplinaires.

**9. Risques naturels et dus à l'activité humaine**

L'Evaluation des domaines prioritaires sur l'environnement et ses relations avec le développement durable (2003) et le Rapport d'Analyse Prévisionnelle (2004) identifiaient tous deux les risques naturels et dus à l'activité humaine comme une nouvelle urgence dans laquelle l'ICSU pourrait jouer un rôle central. L'Evaluation conseillait de démanteler l'actuel Comité sur la Prévention des Catastrophes Naturelles et d'impliquer l'ensemble des Unions Scientifiques et des Organes Interdisciplinaires de l'ICSU concernés dans la création d'un nouveau programme dans ce domaine. Les risques naturels figuraient parmi les principaux points soulevés par l'Année internationale de la terre organisée par les Unions Géologiques et l'UNESCO. Le Partenariat de stratégie de l'observation mondiale intégrée (IGOS-P), dont l'ICSU était partenaire, comporte en outre une partie consacrée aux risques naturels et a publié en 2004 un rapport sur la surveillance des risques géologiques.

Après la tragédie du tsunami en décembre 2004 dans l'Océan Indien, l'ICSU a publié une déclaration intitulée « *Science and Natural Hazards* » (« Science et catastrophes

naturelles ») et a participé à la Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes naturelles (Kobe, Hyogo - Japon) en janvier 2005. Plusieurs Unions Scientifiques et organisations intergouvernementales ont entamé à Kobe des discussions sur la nécessité d'un nouveau programme interdisciplinaire international.

Un petit groupe de spécialistes a donc été réuni, après consultation de tous les Membres, afin d'estimer le rôle d'une éventuelle initiative de l'ICSU sur les risques naturels et dus à l'activité humaine. Il était évident dès le départ qu'une telle initiative devrait s'appuyer sur les travaux en cours dans le domaine des sciences de la terre et les élargir à la biologie et aux sciences sociales.

Gordon McBean, le Président du Groupe d'Etude d'Incidence Ad Hoc, a présenté le point de vue de ce dernier quant au lancement d'une nouvelle initiative de l'ICSU.

**Décisions :**

- 9.1 Demander au Bureau de prévoir un nouveau programme sur les risques et catastrophes naturels et dus à l'activité humaine, fondé sur les initiatives existantes.
- 9.2 Démanteler le Comité sur la Prévention des Catastrophes Naturelles, dont les fonctions seront assumées par le nouveau programme.

## 10. Science et développement durable

Le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002 a reconnu sans ambages la nécessité d'une solide base scientifique et technique pour atteindre les objectifs de développement durable. Conformément à la décision de la 27<sup>ème</sup> AG, l'ICSU a nommé un Comité Ad Hoc, dans lequel siégeaient les représentants d'autres partenaires (Initiative on S&T for Sustainability, ISTS et TWAS [Académie des sciences pour le monde en développement]), afin de fournir des conseils sur les stratégies visant à utiliser la science et la technologie pour le développement durable. Le rapport du Groupe Consultatif Ad Hoc a offert un cadre aux actions nécessaires à la création et à la promotion d'un calendrier de recherche, à la mise en pratique des connaissances et au développement de la capacité de tous les secteurs de la société à contribuer à ces efforts. L'ICSU s'était déjà engagé, avec d'autres partenaires, dans le cadre de la Commission du développement durable des Nations Unies, à démarrer un tel processus consultatif.

L'ICSU a été nommé co-organisateur du Groupe principal de la communauté scientifique et technologique de la Commission du développement durable, aux côtés de la FMOI (Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs). Il a donc pu jouer un rôle actif dans le suivi du Sommet mondial sur le développement durable de 2002.

Brian Walker, Membre du Groupe Consultatif Ad Hoc regroupant l'ICSU, l'ISTS et la TWAS, a présenté les difficultés que rencontre la communauté scientifique pour mettre la science au service du développement durable.

## Energie durable

L'un des principaux obstacles au développement durable est de satisfaire les besoins énergétiques mondiaux en limitant les impacts sur l'environnement. Consécutivement au sommet de Johannesburg, l'ICSU, en partenariat avec l'Union mondiale pour la nature, a participé en 2004 à la Conférence internationale sur les énergies renouvelables de Bonn, qui a notamment débouché sur un appel à la création d'un Panel scientifique international sur les énergies renouvelables. Soulignant l'importance d'envisager les énergies renouvelables dans un contexte plus large, le Bureau a accepté que l'ICSU prennent la tête de cette mission et a nommé un Groupe Ad Hoc pour étudier la question.

### **Décisions :**

- 10.1 Créer un mécanisme favorisant le dialogue interdisciplinaire entre diverses parties prenantes, afin d'identifier les nouvelles connaissances scientifiques et capacités techniques les plus nécessaires au développement durable.
- 10.2 Demander au Bureau de poursuivre la participation de l'ICSU aux réunions de la Commission du développement durable des Nations Unies, afin de s'assurer que le processus décisionnaire bénéficie bien de la contribution de la communauté scientifique internationale.
- 10.3 Planifier un Panel Scientifique International sur les Energies Renouvelables.

## **11. Evaluation des écosystèmes pour le millénaire**

L'ICSU a participé à l'Evaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM), un projet international de quatre ans, destiné à mettre à la disposition des décideurs les toutes dernières connaissances scientifiques sur les changements des écosystèmes et le bien-être humain. Ce projet contribue également à renforcer les capacités et les réseaux locaux afin de mener des évaluations intégrées au niveau local, national et régional. La présentation de ses résultats, le 30 mars 2005, a donné lieu à plus d'une douzaines de conférences de presse dans les principales métropoles à travers le monde, dont une à Paris, sous l'égide de l'ICSU et de l'UNESCO.

L'EM a mis en lumière des failles dans les connaissances scientifiques actuelles, ce qui a suscité un débat sur la possibilité de définir des priorités scientifiques fondées sur les conclusions de l'évaluation. L'ICSU pourrait jouer un rôle important dans un tel processus.

L'EM comprenait un certain nombre d'évaluations au niveau local. Des propositions ont été avancées en vue du lancement d'un nouvel ensemble d'activités fondées sur ces importantes ressources locales et développant le type de recherche participative sur le terrain nécessaire pour la mise en place de mesures et de pratiques éclairées relatives au développement durable, parallèlement à la participation de l'ICSU au Sommet mondial sur le développement durable.

Hal Mooney, le Co-Président du Panel scientifique de l'EM, a présenté les conclusions de l'évaluation et définit le rôle futur éventuel de l'ICSU dans ce cadre.



**Décision :**

- 11.1 Demander au Bureau d'œuvrer en partenariat à la création de mécanismes de suivi fondés sur l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, afin de répondre aux nouveaux besoins dans le domaine de la recherche, d'encourager les évaluations au niveau local et de faire avancer la méthodologie pour relier les niveaux spatiaux et temporels.

**Universalité de la science**

Trois exposés sur les activités récentes de réexamen de l'ICSU ont été présentés et des orientations ont été proposées dans deux domaines : science et société d'une part et universalité de la science d'autre part. Chaque sujet a donné lieu à des recommandations spécifiques soumises à l'Assemblée Générale. Il s'agissait essentiellement du démantèlement, de la restructuration ou de la création d'Organes Interdisciplinaires ou de Comités Ad Hoc de l'ICSU.

**12. Science et société : droits et devoirs**

Lors de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ICSU, il avait été décidé que le Comité Scientifique sur la Responsabilité et l'Éthique Scientifiques devait être démantelé et que le rôle de l'ICSU quant aux droits et aux devoirs de la science vis-à-vis de la société devait être réexaminé de manière stratégique. Cet examen a été mené par un panel interdisciplinaire indépendant, sous l'égide du Bureau. Il a permis de définir un cadre pour l'étude des questions liant science et société et a conclu qu'il était temps de mettre sur pied un nouveau projet international dans ce domaine.

Après avoir pris connaissance du rapport de l'examen stratégique en avril 2005, le Bureau a conseillé que de nombreuses questions importantes qu'il soulevait soient développées dans le cadre d'autres initiatives stratégiques. Il n'a pas approuvé à ce moment-là la recommandation en faveur d'un nouveau comité dédié au thème science et société.

Bengt Gustafsson, le Co-Président du Panel d'Examen, a présenté sa vision de l'avenir et du rôle possible de l'ICSU.

**Décisions :**

- 12.1 S'appuyer sur l'expérience actuelle de l'ICSU et mettre en place une stratégie pour améliorer la communication sur les questions scientifiques internationales prioritaires.
- 12.2 Étudier les principaux points ayant un effet sur le lien entre science et société, en planifiant et en mettant en œuvre des nouvelles initiatives stratégiques.

**13. Principe d'universalité**

Dans le cadre de l'examen stratégique évoqué au paragraphe 12 de l'ordre du jour, le rôle futur du Comité Permanent sur la Liberté de Conduire des Recherches Scientifiques a été étudié. La non-discrimination et l'équité ont été citées comme les deux principaux

éléments du principe d'universalité. Les difficultés rencontrées par ce principe ont évolué de manière substantielle au cours de la dernière décennie, notamment dans le cadre des mesures prises dans de nombreux pays pour répondre aux problèmes de sécurité nationale et de terrorisme international. Elles ont été analysées en détail par le Comité Permanent sur la Liberté de Conduire des Recherches Scientifiques en 2003. L'examen stratégique global s'est appuyé sur les résultats de cette analyse. Celle-ci recommandait notamment, avec l'appui du Bureau, de revoir le libellé du paragraphe 5 des Statuts.

La principale recommandation de l'examen stratégique concernant le principe d'universalité stipulait que l'ICSU devait endosser davantage de responsabilités que celles précédemment confiées au Comité Permanent sur la Liberté de Conduire des Recherches Scientifiques. A cette fin, la création d'un nouveau Comité de Politique Générale, le Comité sur l'Universalité de la Science, a été conseillée. Il serait chargé des « études de cas » précédemment confiées au Comité Permanent sur la Liberté de Conduire des Recherches Scientifiques et collaborerait étroitement avec les membres de l'ICSU afin de diffuser plus largement le principe d'universalité.

Peter Warren, le Président du Comité Permanent sur la Liberté de Conduire des Recherches Scientifiques, a présenté son opinion sur les défis futurs du principe d'universalité et sur le rôle que joueraient la communauté scientifique et les autres acteurs pour relever ces défis.

#### **Décisions :**

- 13.1 Approuver le nouveau libellé du paragraphe 5 des Statuts.
- 13.2 Remplacer le Comité Permanent sur la Liberté de Conduire des Recherches Scientifiques par le Comité sur la Liberté et la Responsabilité de la Conduite des Recherches Scientifiques et approuver les attributions proposées pour ce nouveau comité.

#### **14. Données et informations scientifiques**

L'une des trois Evaluations des domaines prioritaires menées depuis la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale concernait le vaste sujet des données et des informations scientifiques. Elle proposait que l'ICSU prenne la tête à l'échelon mondial d'un projet d'identification et d'étude des questions importantes de politique et de gestion en matière de données et d'informations scientifiques. Le rapport de l'Evaluation comportait plus d'une cinquantaine de recommandations au Bureau et aux Membres de l'ICSU, ainsi qu'aux autres parties prenantes dans ce domaine, et proposait la création d'un Comité Ad Hoc visant à définir un cadre stratégique plus précis et à superviser la mise en œuvre de ces recommandations. Il proposait en outre la création d'un Forum International des Données et des Informations Scientifiques rassemblant tous les acteurs importants dans ce domaine, au sein de l'ICSU et en dehors.

Les droits de propriété intellectuelle ont été étudiés dans le cadre de l'Evaluation des domaines prioritaires et considérés comme une question urgente lors de la consultation des Membres sur l'Analyse Prévisionnelle. Ces droits suscitaient davantage d'inquiétudes que les données et les informations et l'ICSU a semblé bénéficier à cet égard d'une excellente opportunité de représenter la science lors des négociations internationales avec les organisations telles que l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle).

Roberta Balstad, la Présidente du Panel de l'Examen des domaines prioritaires, a confié à l'AG ce qu'elle envisageait pour l'avenir et quel serait le rôle de l'ICSU à cet égard.

#### **Décisions :**

- 14.1 Demander au Bureau de prendre une part active à la définition d'un cadre international pour la production, la gestion et la diffusion des données et des informations scientifiques ainsi que leur accès, par la création d'un Comité Ad Hoc, initialement pour trois ans.
- 14.2 Dans le cadre de la préparation du cadre international, créer un Forum International des Données et des Informations Scientifiques rassemblant toutes les principales parties prenantes : Membres Nationaux, Unions Scientifiques et Organes Interdisciplinaires de l'ICSU, organes de financement et autres fournisseurs et utilisateurs de données.
- 14.3 Démanteler le Comité sur la Diffusion de l'Information Scientifique et encourager le Conseil international pour l'information scientifique et technique (ICSTI) à collaborer plus étroitement avec l'ICSU sur les questions de publication des informations scientifiques.
- 14.4 Ratifier la décision de la 88<sup>ème</sup> réunion du Bureau de reconnaître officiellement le Réseau international pour la mise à disposition des publications scientifiques (INASP) au titre d'Organe Interdisciplinaire de l'ICSU.
- 14.5 Encourager le Comité sur les données scientifiques et technologiques (CODATA) à mettre au point une stratégie à long terme, en tenant particulièrement compte des besoins des pays en développement.
- 14.6 Réformer le système du Centre mondial des données, en tenant compte des besoins des utilisateurs, y compris ceux des programmes de l'ICSU, dans le cadre plus large de la stratégie sur les données et les informations.
- 14.7 Créer des mécanismes appropriés pour s'assurer de la représentation effective de la science dans les négociations sur les traités internationaux pouvant avoir des effets sur l'accès aux données à des fins scientifiques (et autres biens scientifiques).

## **Renforcement des capacités**

### **15. Renforcement des capacités**

En 2004, l'IAC (Conseil interacadémique) a publié un rapport très favorablement accueilli, intitulé « *Inventing a better future: a strategy for building worldwide capacities in science and technology* » (« Stratégie pour le renforcement des capacités scientifiques et technologiques à travers le monde »). Ce rapport a fourni un point d'appui permettant à l'ICSU de mener sa propre Evaluation des domaines prioritaires afin de savoir à quel niveau il pouvait apporter une contribution originale. L'évaluation a identifié un certain nombre de domaines auxquels l'ICSU pouvait contribuer de manière efficace pour renforcer les capacités. Le Panel d'Evaluation a souligné les résultats du Comité de l'ICSU sur le Renforcement des Capacités Scientifiques dans le domaine de l'enseignement primaire. Il a conclu que le Comité devait être remercié pour son travail et qu'une mission plus spécifique sur l'enseignement des sciences devait être confiée à un nouveau comité.

A la lecture du rapport de l'Evaluation des domaines prioritaires, le Bureau a souligné la nécessité pour l'ICSU de s'appuyer sur ses Unions Scientifiques et Organes Interdisciplinaires et de les associer aux activités des nouveaux Bureaux Régionaux. En ce qui concerne l'enseignement des sciences, les Membres ayant fait preuve de divergences quant au rôle futur de l'ICSU, il a été décidé de poursuivre la consultation et de mener une étude d'incidence.

Ranjan Ramasamy, membre de plein droit du Comité de Planification et d'Examen des Activités Scientifiques et membre du Panel d'Evaluation des domaines prioritaires, a présenté son point de vue quant au rôle de l'ICSU dans le renforcement des capacités, point essentiel à intégrer à chacune de ses activités.

**Décisions :**

- 15.1 Exploiter les interfaces entre les Bureaux Régionaux, les Unions Scientifiques et les Organes Interdisciplinaires, afin de renforcer les capacités scientifiques de manière à répondre aux besoins régionaux.
- 15.2 Demander au Bureau de créer un groupe ad hoc afin de déterminer le rôle futur de l'ICSU dans le domaine de l'enseignement des sciences.

**16. Comité de Politique Générale sur les Pays en Développement**

La 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale avait créé un Comité de Politique Générale sur les Pays en Développement, dont la Présidente, Marian Addy, a rendu compte des premières délibérations, après deux réunions.

**Décision :**

- 16.1 Prendre note du rapport.

**17. Election des Dirigeants**

La liste définitive des Dirigeants candidats, qui comprend celle proposée par le Comité des Nominations, ainsi que l'ensemble des renouvellements de candidature et des nouvelles candidatures, a été adressée aux Membres le 17 septembre 2005. Les postulants aux fonctions pour lesquels plusieurs candidats étaient en lice (Président et Vices-Présidents) se sont présentés brièvement. La Secrétaire-générale et le Trésorier ont été élus par acclamation.

**Décision :**

- 17.1 Elire :
 

Catherine Bréchnac	Future Présidente
Khotso Mokhele	Vice-Président à la Planification et à l'Examen des Activités Scientifiques
Hernan Chaimovich	Vice-Président des Relations Extérieures
Ana María Cetto	Secrétaire-générale
Roger Elliott	Trésorier

## **18. Discussion d'ordre général et approbation du Plan Stratégique 2006-2011 de l'ICSU**

Le projet de Plan Stratégique a été soumis aux Membres de l'ICSU et à ses principaux partenaires externes en janvier 2005. A partir des remarques des Membres Nationaux, des Unions Scientifiques, des Organes Interdisciplinaires, des Initiatives Conjointes et des partenaires de l'ICSU, une version définitive a été rédigée et approuvée par le Bureau lors de sa réunion d'avril 2005, avant d'être mise à la disposition des Membres et des partenaires de l'ICSU en août.

Les principaux éléments du Plan ont été présentés et débattus aux points 7 à 16 de l'ordre du jour de l'Assemblée, tandis que les autres éléments, parmi lesquels la proposition d'attribution des ressources, l'ont été aux points 19 à 21. Il a néanmoins été demandé aux Membres d'approuver au présent point les priorités scientifiques globales et les actions proposées.

Il a été prévu que des activités similaires (mais probablement moins approfondies) de planification et d'examen seraient menées à la fin de la période couverte par le Plan Stratégique et qu'un second Plan Stratégique serait présenté à la 30<sup>ème</sup> Assemblée Générale en 2011. Il serait nécessaire de mener une consultation au sein de l'ensemble de l'ICSU et il a été proposé de mettre en place une deuxième Analyse Prévisionnelle, également chargée des différences régionales dans le cadre mondial.

### **Décisions :**

- 18.1 Approuver le Plan Stratégique 2006-2011 de l'ICSU.
- 18.2 Demander au Bureau de présenter à la 29<sup>th</sup> Assemblée Générale de 2008 un projet de Deuxième Plan Stratégique 2012-2017.

## **19. Rapport du Trésorier et du Président du Comité des Finances**

### Comptes 2002-2004 audités et budget 2005

L'ICSU a connu un niveau d'activité sans précédent au cours de ces trois dernières années, consécutivement à la mise en place du Plan Stratégique décidée lors de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale, en 2002. Dans son exposé à l'Assemblée, le Trésorier de l'époque avait alors proposé de consacrer le Fonds Général (excédent accumulé sur plusieurs années) aux activités scientifiques de l'ICSU pour la période allant de 2003 à 2005. Il avait été proposé que ce fonds soit utilisé à des fins précises et constitue notamment une provision pour le lancement des nouvelles initiatives stratégiques.

Au cours de ces trois dernières années, les fluctuations du taux de change entre le dollar US pour les recettes et l'euro pour l'essentiel des dépenses ont érodé le Fonds Général de manière inattendue. La valeur réelle en euros de celui-ci a elle-même été fortement dépréciée. La participation de l'UNESCO au programme de financements a en outre été réduite de manière imprévue au cours de la même période. La participation des Etats-Unis à ce programme était précédemment attribuée à l'ICSU grâce à des fonds destinés à aider la science internationale lorsque les Etats-Unis n'étaient pas membres de l'UNESCO. Les Etats-Unis ayant retrouvé leur place de Membre à part entière de l'UNESCO, cette source de financement est désormais incertaine.

Le Bureau a décidé de changer par principe d'auditeur interne. Ce dernier a conseillé quelques modifications, qui ont été effectuées pour la plupart. Il restait à mettre en place une Assemblée Générale annuelle électronique pour approuver les comptes audités et le budget. Les Membres ont déjà été informés de sa mise en œuvre en 2006. Outre le nouvel auditeur interne, l'AG devait également nommer un commissaire aux comptes, conformément à la législation française.

Un abrégé des comptes 2002-2004 audités et le budget 2005 révisé ont été fournis à titre d'information.

### Budget 2006

La 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale devait approuver les budgets de 2004 à 2006, mais, à la suite d'une erreur, ce sont les budgets de 2003 à 2005 qui ont été approuvés à leur place. Un projet de budget pour 2006 avait donc été soumis à l'approbation de l'AG. Il se fondait sur des revenus de 2003 à 2005 au taux de change de 0,765 euro pour un dollar US (taux de février 2005). Le Bureau avait invité les Membres à régler leurs contributions 2005 en euros à parité avec le dollar, ce que seize Membres Nationaux et neuf Unions Scientifiques avaient fait en juillet 2005. Les Membres ont été incités, sans obligation, à effectuer leur règlement également en euros à parité en 2006.

### Budget 2007-2009

La 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ICSU avait demandé au Bureau de réfléchir aux avantages que présente le calcul des contributions annuelles en euros ou en dollars US. A des fins de planification et de budget, il semblait nécessaire de libeller les recettes et les dépenses dans la même devise. La législation française oblige par ailleurs l'ICSU à tenir ses registres comptables en euros.

Le budget proposé se fondait sur la supposition que l'AG accepterait que les contributions soient libellées en euros à parité avec le dollar. Ceci était essentiel pour que l'ICSU retrouve sa situation financière de 2002, lorsque les grandes lignes du budget 2003-2005 avaient été approuvées. Une augmentation annuelle de 5 % a en outre été proposée pour 2008-2009. Elle correspond à une augmentation annuelle moyenne de 1,4 % seulement sur la période 2003-2009.

Le format du budget proposé était identique à celui de 2002-2005 dans le principe, sauf pour les salaires, qui ont été répartis entre plusieurs lignes budgétaires afin de refléter plus fidèlement les activités du Secrétariat. A des fins de comparaison, le budget 2003, approuvé par la 27<sup>ème</sup> AG, a été joint au budget proposé pour 2007-2009.

Outre le passage des contributions des Membres en euros, le budget proposé supposait que la France verse une allocation spéciale annuelle de 500 000 euros. Les discussions menées avec le gouvernement français au cours des six derniers mois ont été très encourageantes et le dialogue a été considérablement facilité par l'implication active de l'Académie française des sciences.

Un nouvel Accord cadre devrait être négocié avec l'UNESCO en 2007, mais il ne devrait pas apporter au programme d'allocations de contribution aussi élevée que celle des trois années écoulées. Le soutien du Ministère des Affaires étrangères des États-Unis semblait également compromis.

Les Nouvelles Initiatives du Bureau, dont s'est inspiré le Plan Stratégique, entraînent une hausse importante des dépenses par rapport au budget 2003. Des sommes relativement modestes ont également été attribuées à la planification dans un certain nombre de domaines spécifiques. L'expérience montre qu'un tel soutien est essentiel pour lancer les initiatives et attirer d'autres financements. Les fonds nécessaires seraient éventuellement complétés par la ligne budgétaire des Nouvelles Initiatives du Bureau.

### Comité des Finances

Lors de sa 86<sup>ème</sup> réunion, en février 2003, le Bureau avait décidé de renommer le Comité des Finances et de la Collecte des Fonds sur recommandation de ce dernier. Lors de sa 90<sup>ème</sup> réunion, en avril 2005, il a décidé de conseiller à l'Assemblée Générale de modifier le Règlement Intérieur en conséquence et de faire du Comité des Finances un sous-comité du Bureau. La proposition a été étudiée au point 22 de l'ordre du jour sur la révision des Statuts.

### Programme d'allocations

Le programme d'allocations de l'ICSU est important pour susciter de nouvelles initiatives et favoriser la collaboration parmi ses Membres. Mais la modification de la politique de financement de l'UNESCO et la perte de recettes de l'ICSU due au taux de change ont entraîné une réduction substantielle de ce programme en 2005. Le soutien financier des États-Unis n'est en outre pas garanti pour 2006. Il faut espérer que le programme d'allocations se poursuivra, mais il sera nécessaire de trouver des ressources externes. Le Bureau a donc conseillé de suspendre le programme en 2007, d'en tirer un bilan et de prévoir sa structure pour 2006-2007.

### Système des contributions

Les contributions des Membres ont été généralement payées selon le principe de l'adhésion volontaire à l'une des 51 catégories nominales. La catégorie ayant été choisie par les Membres Nationaux et les Unions Scientifiques plusieurs années auparavant ne reflétait plus, dans de nombreux cas, leur force économique ni scientifique. La plupart des organisations internationales basaient le calcul de leur contribution sur un indicateur objectif, comme le PIB (produit intérieur brut) pour les pays ou le budget total pour les organisations. Cette pratique généralement admise favorisait à la fois la stabilité et la transparence du financement.

Récemment, certains Membres ont commencé à remettre en question le mode de calcul des contributions de l'ICSU et ont changé de catégorie. Ces décisions ne visaient pas nécessairement à optimiser leurs ressources, mais reflétaient davantage d'autres pressions financières au sein des organisations. Ces exemples ont révélé la vulnérabilité de l'adhésion volontaire. Il a cependant été ajouté que le passage à un système indiciaire déboucherait sur une augmentation conséquente des contributions de certains Membres et sur une diminution pour d'autres. Une telle orientation devrait être minutieusement

planifiée et ne pourrait être envisagée qu'après consultation de tous les Membres. Le Bureau a donc proposé un réexamen du système de contributions de l'ICSU au cours des trois prochaines années, dans le but de présenter une proposition en ce sens à l'occasion de la prochaine Assemblée générale. Cette démarche devra s'effectuer en consultant l'ensemble des Membres. Au cours de la discussion, de nombreux Membres ont manifesté leur inquiétude quant au système actuel et souligné la nécessité de son réexamen.

**Décisions :**

- 19.1 Prendre note du rapport du Trésorier et le décharger de toute responsabilité.
- 19.2 Prendre note des comptes 2002-2004 audités.
- 19.3 Prendre note du budget 2005.
- 19.4 Approuver le budget 2006 et encourager les Membres à régler leur contribution 2006 en euros à parité avec le dollar US.
- 19.5 Calculer les frais d'adhésion en euros à parité avec le dollar US à partir de 2007.
- 19.6 Approuver le budget 2007-2009.
- 19.7 Nommer Pierre Godet au poste de commissaire aux comptes en 2006 et noter qu'une Assemblée Générale électronique aura lieu annuellement en juin-juillet.
- 19.8 Demander au Bureau de créer un groupe de travail, après consultation de tous les Membres, pour étudier le système des contributions. Ce groupe de travail livrera ses conclusions au Bureau dès que possible. Celui-ci soumettra alors le rapport, accompagné de ses recommandations, aux Membres pour qu'ils se prononcent par tout moyen électif qu'il juge rapide.
- 19.9 Demander au Bureau d'examiner le programme d'allocations 2006-2007.

**20. Dimension régionale : rapports des Bureaux Régionaux**

20.1 Afrique

Gabriel Ogunmola, le Président du Comité Régional pour l'Afrique, a présenté les résultats de la première réunion régionale de l'ICSU en Afrique (qui s'est tenue à Harare, en octobre 2004), les activités du Comité depuis sa création début 2005 et celles du Bureau Régional depuis son ouverture à la Fondation sud-africaine de la recherche nationale, en avril 2005. Sospeter Muhongo, le directeur du Bureau Régional, était également présent à l'Assemblée.

20.2 Asie-Pacifique

La première réunion régionale de l'ICSU en Asie a eu lieu à Kuala Lumpur en avril 2005. Un Comité Régional a été créé. C'est son président, Anupam Varma, qui a présenté la situation dans la région.

**Décisions :**

- 20.1 Prendre note des rapports de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique.
- 20.2 Conseiller à l'ensemble des Unions Scientifiques et des Organes Interdisciplinaires de collaborer étroitement avec les Bureaux Régionaux en affirmant leur présence sur place et en soutenant notamment la création de réseaux et de programmes.



## 21. Renforcement de la base de Membres de l'ICSU

Lors de la 27<sup>ème</sup> Assemblée Générale, les Membres avaient demandé au Bureau de créer un comité ad hoc destiné à examiner la structure de l'adhésion à l'ICSU. Plusieurs questions complexes impliquant les Membres Nationaux et les Unions Scientifiques méritaient un examen approfondi. Toute modification de la structure ne peut en outre être envisagée qu'après consultation de tous les Membres. Il a donc été décidé dans un premier temps de se consacrer principalement aux problèmes structurels (fragmentation, droit de vote, etc.) de l'adhésion des Unions Scientifiques.

La nécessité d'améliorer la communication et la collaboration à travers l'ICSU a été soulevée à maintes reprises à l'occasion des évaluations et examens divers ayant servi à la rédaction du Plan Stratégique. Il sera donc absolument nécessaire au cours des six prochaines années de trouver une manière efficace de mettre en œuvre la stratégie.

### **Décisions :**

#### Concernant les Membres Nationaux :

- 21.1 Collaborer avec les Bureaux Régionaux afin d'augmenter de manière significative le nombre de Membres Nationaux dans les pays en développement.
- 21.2 Encourager l'implication des Membres Nationaux au sein de l'ICSU par des réunions régionales.
- 21.3 Etudier des mécanismes permettant de créer un dialogue avec les agences de financement nationales dans le cadre de la mise au point des programmes de recherche internationaux.

#### Concernant les Unions Scientifiques Internationales :

- 21.4 S'appuyer sur les capacités des Unions Scientifiques et créer des mécanismes facilitant la collaboration avec les disciplines non encore représentées à l'ICSU.
- 21.5 Créer des mécanismes pour augmenter la collaboration avec les Organes Interdisciplinaires.
- 21.6 Modifier le Règlement Intérieur de l'ICSU pour que les groupes suivants soient représentés lors des élections des représentants des Unions Scientifiques au Bureau :
  - (i) sciences physiques, chimie et mathématiques
  - (ii) biologie
  - (iii) sciences de la terre et de l'espace
  - (iv) sciences sociales

## 22. Révision des Statuts

Lucie Lapointe, Membre du Bureau, a soumis à l'Assemblée les propositions de modification des Statuts et du Règlement Intérieur.

### **Décision :**

- 22.1 Approuver les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur.

## 23. Election des Membres Ordinaires du Bureau

La liste des représentants candidats des Unions Scientifiques Internationales et des Membres Scientifiques Nationaux a été publiée le mercredi 19 octobre au matin.

### Décision\_:

23.1 Elire les Membres Ordinaires du Bureau pour 2005-2008 :

#### Représentants des Unions Scientifiques Internationales

Giovanni Berlucchi (IBRO)

Michel Denis (IUPSyS)

Bryan Henry (IUPAC)

Uri Shamir (IUGG)

#### Représentants des Membres Scientifiques Nationaux

Cynthia Beall (Etats-Unis)

Fu Congbin (Chine)

Francis Gudyanga (Zimbabwe)

Sergio Pastrana (Cuba)

### Discours du nouveau Président (cf. point 28 de l'ordre du jour)

Immédiatement après l'annonce des résultats du vote, le nouveau Président, Goverdhan Mehta, s'est adressé à l'Assemblée. Il a souligné l'importance du Plan Stratégique, un document crucial pour répondre aux priorités de la communauté scientifique au sens large, représentée par l'ICSU. Il a ajouté que l'ICSU et ses Membres devaient jouer un rôle essentiel en faisant entrer la communauté scientifique dans l'ère de la connaissance et en garantissant une distribution équitable des savoirs scientifiques. Il a souligné la nécessité urgente pour la science de bâtir des capacités et un leadership durables dans tous les pays, objectif auquel l'ICSU et ses Membres devraient largement contribuer. Il a ajouté que la science et la société devaient davantage se développer en synergie et que les sciences sociales et humaines avaient donc un rôle crucial à jouer à ce niveau. En associant perspectives scientifiques et culturelles, l'ICSU pourrait développer encore sa mission de lien entre science et société. De nouveaux partenariats productifs sont également nécessaires avec les autres organisations non-gouvernementales internationales et, à plus long terme, des ressources supplémentaires seront nécessaires. Le Plan Stratégique qui a été largement accepté par l'Assemblée Générale offre des orientations claires et une base solide pour trouver ces ressources. Enfin, le nouveau Président a rappelé que 2006 marquerait le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'ICSU et a encouragé tous les Membres à organiser leur propres célébrations pour fêter cet événement.

## 24. Proposition de nouveaux Membres

### 24.1 Unions Scientifiques

Les trois organisations suivantes ont soumis à l'Assemblée une demande d'adhésion à l'ICSU au titre d'Unions Scientifiques :

- l'Union internationale des sociétés de recherche sur les matériaux (IUMRS)
- l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO)
- l'Union internationale pour la science quaternaire (INQUA)

Conformément au paragraphe 8.2 c) du Règlement Intérieur, le Bureau a examiné ces candidatures et recommandé l'admission. Chaque candidat a brièvement présenté son organisation aux Membres.

**Décision :**

24.1.1 Admission de l'IUMRS, de l'IUFRO et de l'INQUA au titre d'Unions Scientifiques Internationales.

24.2 Membres Nationaux

Le Conseil mauricien de la recherche a effectué une demande d'adhésion au titre de Membre National. Le Bureau a examiné sa candidature et recommandé l'admission.

**Décision :**

24.2.1 Admission du Conseil mauricien de la recherche au titre de Membre Scientifique National.

24.3 Associés Scientifiques

La Commission internationale de l'optique (ICO) a déposé sa candidature. Le Bureau l'a examinée et a recommandé l'admission.

**Décision :**

24.3.1 Admission de l'ICO au titre d'Associée Scientifique.

**25. Adoption des Résolutions de l'Assemblée Générale**

Trois des Résolutions proposées n'ont suscité aucune objection de la part du Comité des Résolutions et ont été soumises à l'Assemblée.

**Décision :**

25.1 Adoption des Résolutions.

**26. Date et lieu de la 29<sup>ème</sup> Assemblée Générale**

Trois pays se sont proposés pour accueillir la 29<sup>ème</sup> Assemblée Générale : l'Egypte, l'Inde et le Pérou. Le Bureau a examiné ces propositions lors d'une réunion qui s'est tenue juste avant l'Assemblée et a souligné qu'une AG avait déjà été organisée en Egypte en 1999, deux en Amérique latine au cours de ces quinze dernières années et que la présente Assemblée se tenait en Asie. Il a conseillé à l'Assemblée de diversifier les lieux de réunion et de prévoir une planification des AG à six ans.

**Décision :**

- 26.1 Exprimer sa gratitude aux pays proposant d'accueillir la 29<sup>ème</sup> Assemblée Générale.
- 26.2 Admettre la nécessité de se rencontrer dans diverses régions du monde et donc reporter la décision concernant le lieu de la prochaine Assemblée.
- 26.3 Solliciter des propositions de différentes régions du monde pour la 29<sup>ème</sup> et la 30<sup>ème</sup> Assemblée Générale, la décision finale devant être prise par le Bureau.

**27. Autres questions**

En l'absence d'autres questions, la Présidente a clos la 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale le vendredi 21 octobre 2005 à 17 heures.